



Communiqué de presse

Delémont, le 14 août 2009

Entretien de la végétation sur les berges de la Birse, de la Sorne et du Ticle

Dès le 17 août et durant deux semaines environ, la Municipalité de Delémont va procéder à des travaux d'entretien de la végétation riveraine de la Birse, de la Sorne et du Ticle. Sur les berges de la Birse, il s'agira de terminer les travaux entrepris au mois de mars 2009. Les abattages d'arbres sur la rive droite de la Sorne permettront la réalisation de l'arrière-digue prévue par le projet « Delémont marée basse » sur le secteur En Dozière. L'ensemble des travaux prévus sont réalisés en accord avec les milieux concernés.

Les travaux d'entretien de la végétation riveraine de la Birse n'ont pas pu être totalement réalisés au mois de mars de cette année en raison des hautes eaux. Afin de respecter la législation en vigueur, ces travaux ne pouvaient pas être planifiés avant le 1^{er} août 2009. Ils permettront d'éviter l'effondrement des arbres dont l'enracinement a été affaibli et la chute des branches dangereuses qui surplombent en porte-à-faux le cours d'eau. Il est effectivement important de réduire au maximum les risques de création d'embâcles au passage des ponts. Au total, environ 35 arbres et arbustes sont concernés. A noter que la Municipalité de Delémont intervient sur la berge gauche uniquement, la berge droite se trouvant sur le territoire de la commune de Courroux.

16 arbres et quelques zones arbustives seront également supprimés sur le secteur En Dozière, afin de permettre la construction de la digue de protection contre les crues de la Sorne. Cette mesure est liée au projet « Delémont marée basse » pour lequel un large processus de concertation a été mis en place.

A la rue de la Brasserie, 5 arbres en mauvais état seront abattus. Ils seront remplacés par des essences adaptées afin de stabiliser les berges du Ticle.

Compte tenu du caractère sensible de cette démarche, un soin tout particulier a été accordé à la concertation. L'ensemble des milieux concernés ont pu se prononcer sur la sélection effectuée par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics de la ville de Delémont (UETP) et l'Office cantonal de l'environnement ainsi que la Commission communale des digues.

Renseignements complémentaires :

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, tél. : 032 421 92 92

David Siffert, ingénieur communal

Pascal Mazzarini, architecte communal et responsable nature et paysage